

ÉDUCATION. Lutte contre le harcèlement scolaire au collège Lavalley de Saint-Lô

Les délégués de classe formés à être des relais

À **SAINT-LÔ**, le collège Lavalley n'a pas attendu pour agir que le nouveau ministre de l'Éducation nationale fasse de la lutte contre le harcèlement scolaire une priorité nationale avec le lancement d'un plan d'action interministériel. Depuis deux ans, l'établissement de 400 élèves est engagé sur ce sujet. « On a la chance d'avoir une conseillère principale d'éducation spécialisée sur cette question-là », confie Frédéric Autier, principal adjoint.

Un rappel à la loi

C'est naturellement que la communauté éducative s'est mobilisée encore plus, hier, pour la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école. Les personnels ont arboré un petit ruban vert symbolisant leur engagement et implication dans la lutte contre ce fléau qui n'épargne aucun établissement.

L'âge de l'adolescence est propice au déclenchement de situations de harcèlement, que ce soit à l'école ou sur les réseaux sociaux, qui commencent, souvent, par l'exclusion d'un élève d'un groupe.

Pour la première fois, l'établissement a accueilli l'équipe de l'atelier Canopé de Saint-Lô pour une journée de sensibilisation des élèves aux discriminations et violences au sein des établissements scolaires. Le réseau normand de formation des enseignants était plus particulièrement mobilisé hier dans cinq établissements de la région dont le collège Lavalley à Saint-Lô.

Hier matin, les 32 délégués de classe de l'établissement, répartis en deux groupes, ont suivi une séance de prévention et sensibilisation au cyberharcèlement animée par huit médiateurs culturels de Canopé. À partir d'un scénario élaboré par la Maison départementale des adolescents, ils ont appris à détecter des situations de harcèlement, à apporter de l'aide « sans trahir » un ou une camarade en alertant des «

adultes de confiance », à utiliser l'application 3018 qui « permet de savoir si une personne vit un cas de harcèlement ». Le tout avec un rappel à la loi.

Au-delà de la sensibilisation, cette formation visait à les faire réfléchir sur les comportements de chacun et à leur donner des clés : « ça nous apprend à agir dans certaines situations » résume Léonard.

Des affiches placardées

Les délégués de classe ainsi formés vont étoffer l'équipe d'ambassadeurs « Non au harcèlement » mis en place dans l'établissement. « Ils ne sont pas là pour traiter les situations mais pour être des relais » précise l'adjoint au chef d'établissement. Et rompre ainsi le silence : « Si une situation de harcèlement est dévoilée, elle va cesser. »

Cette action a été suivie, de 11 heures à 12 heures, d'une séance de sensibilisation pour tous les élèves. « Chaque professeur principal a abordé ce sujet avec sa classe. On va prolonger cette journée nationale par d'autres actions dans le courant de l'année scolaire avec en particulier une opération de sensibilisation au cyberharcèlement pour les élèves de 5e », annonce Frédéric Autier, principal adjoint. Une enquête de climat scolaire, s'appuyant sur le questionnaire du ministère qui permet à tous les élèves, du CE2 à la terminale, de savoir « s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire », sera aussi menée.

L'après-midi, les délégués de classe et les ambassadeurs « Non au harcèlement » ont participé à un « créathon » animé par l'équipe de Canopé. Cinq équipes ont été constituées pour analyser une situation et identifier la personne harcelée.

À l'issue de ce travail de réflexion, elles ont produit chacune une affiche de sensibilisation au harcèlement qu'elles ont présentée à un jury. Les oeuvres ainsi créées seront placardées dans l'établissement. À Lavalley, la lutte contre le harcèlement se mène au quotidien.

Gilles PATRY



En deux groupes, les délégués de classe du collège Lavalley de Saint-Lô ont été formés hier à la détection de situations de harcèlement.